

Contingents

Niveaux 2019/2020

L'UNSA-Ferroviaire à l'offensive pour les Agents de Conduite et obtient des résultats !



Paris, janvier 2019

Comme à chaque début d'année, les Organisations Syndicales représentatives ont été conviées à la réunion de présentation des contingents en niveaux pour l'exercice 2019/2020, qui s'est tenue au Campus Étoile à Saint Denis (93).

La Directrice de la Direction Financière avait convié, pour la première fois, un représentant de chaque ÉPIC du GPF SNCF.

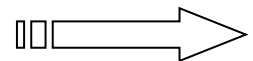
La Loi « pour un Nouveau Pacte Ferroviaire » promulguée le 27 juin 2018 impose désormais la fin des recrutements au Statut dès début 2020. La conséquence « factuelle » sera une baisse de l'effectif éligible avec l'augmentation de l'effectif réel, recruté en tant que contractuel !

L'UNSA-Ferroviaire considère qu'il faudra donc créer une nouvelle méthode de calcul pour les années à venir. La Direction partage ce point de vue avec les Organisations Syndicales représentatives !

Pour cette réunion et pour bien comprendre la méthode de calcul, nous conservons les mêmes raisonnements d'attribution, avec la simple équation que la Direction utilise :

$$\text{Effectif éligible de l'année 2018} \times \text{Un pourcentage non défini} = \text{Nombre de Niveaux à attribuer}$$

La baisse de l'effectif éligible, toutes qualifications confondues, dans le GPF SNCF pour cet exercice 2019 est de - 3,5 %. Or, la Direction nous annonce une baisse de 925 contingents par rapport à l'année dernière, ce qui correspond à une baisse de 17 % !



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org



L'UNSA-Ferroviaire intervient immédiatement pour dénoncer cette injustice. Si la baisse des effectifs éligibles du GPF SNCF est de 3,5 %, la baisse du nombre de contingents doit également être du même niveau pour conserver une même trajectoire financière et sociale !

En ce qui concerne les Agents De Conduite (grille spécifique) :

En 2018, l'effectif éligible des TA a baissé de 12,4 %.

En 2018, l'effectif éligible des TB a baissé de 8,8 %.

Avec ces baisses importantes des effectifs éligibles et en gardant la même trajectoire que 2018, nous aurions dû avoir cette année une baisse de :

10 contingents pour les TA et 31 contingents pour les TB.

2019	TA	TB
1 ^{er} TOUR	65	340

L'UNSA-Ferroviaire intervient pour dénoncer une première proposition inacceptable pour toutes les qualifications et en dessous des résultats de l'année dernière qui étaient de 80 pour les TA et 350 pour les TB !

L'Entreprise accepte donc de revoir sa copie et de faire une deuxième proposition. Mais toujours rien pour les conducteurs ...

2019	TA	TB
1 ^{er} TOUR	65	340
2 ^{ème} TOUR	65	340

L'UNSA-Ferroviaire proteste et demande un troisième tour en exigeant le même nombre de contingents que l'année précédente pour les TA et TB malgré les effectifs éligibles en forte baisse !

Après une interruption de séance de 45 minutes, la Direction revient pour une dernière proposition en déclarant « **j'ai bien écouté l'UNSA** » en appliquant la baisse de 3,5 % (au lieu de 17% initialement) pour attribuer le nombre de contingents toutes qualifications confondues (passant de 5375 à 6080) et le même nombre de contingents que l'année dernière pour la Traction et ses Agents De Conduite, c'est-à-dire 80 pour les TA et 350 pour les TB.

2019	TA	TB
1 ^{er} TOUR	65	340
2 ^{ème} TOUR	65	340
3 ^{ème} TOUR	80	350

Une fois de plus, le travail et l'expertise de l'UNSA-Ferroviaire ont payé, en décrochant une augmentation de 10 contingents supplémentaires pour les TA et 31 contingents supplémentaires pour les TB, compte tenu de la baisse des effectifs éligibles !